

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 85 (1956)

Heft: 8-9

Rubrik: Hommage à Georges Python : Georges Python et l'École normale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hommage à Georges Python

Georges Python et l'Ecole normale

Le dimanche 17 juin dernier, l'Université de Fribourg, fidèle gardienne du souvenir de son fondateur, commémora solennellement le centenaire de la naissance de Georges Python. La population du canton s'est associée à cet hommage d'admiration et de reconnaissance, car elle reconnaît en Georges Python un des grands hommes de son histoire.

L'Ecole fribourgeoise, à tous ses degrés, a été la première bénéficiaire de son activité. Il nous plaît d'en relever ici, brièvement, les principales manifestations.

En 1884, comme rapporteur de la loi sur l'instruction primaire, Georges Python souligna avec vigueur son insuffisance. Parmi les moyens qu'il indiqua pour l'améliorer, il comptait le relèvement du niveau des études à l'Ecole normale. Il préconisa, en outre, l'organisation des écoles régionales obligatoires.

Dès ses premières années d'activité à la tête du Département de l'Instruction publique, Georges Python se préoccupa d'augmenter la durée des études à l'Ecole normale, d'y renforcer l'enseignement de toutes les branches, spécialement des sciences, du dessin et de la musique. Déjà il prévoyait l'organisation d'un quatrième cours et celle d'une section allemande dont il fit établir le projet.

Le stage des candidats à l'enseignement primaire dans le but de compléter les connaissances des élèves-maîtres et de les initier à l'art d'enseigner, n'ayant produit que des résultats médiocres, on le remplaça par un cours de vacances qui eut lieu à Hauterive, en 1894. L'expérience parut coûteuse et peu profitable. Aussi quelque temps plus tard, le Conseil d'Etat rapporta son arrêté sur le stage et introduisit une quatrième année d'études à l'école d'Hauterive. Cette innovation entraîna l'élaboration d'un nouveau programme pour l'établissement et d'un nouveau règlement pour l'examen du brevet.

Le budget des écoles témoigna, à sa façon, de l'intérêt que leur vouait le Directeur de l'Instruction publique. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, de son arrivée à sa mort, la subvention allouée par l'Etat à l'Ecole normale passa de vingt mille à cent mille francs. Cette augmentation considérable se justifiait, entre autres raisons, par l'adjonction du quatrième cours, par l'augmentation des branches et des heures d'enseignement, par l'introduction de professeurs spéciaux, par le renchérissement du coût de la vie, et par la création d'une section allemande, décrétée en 1907.

Dès 1903, M. Python poussa vivement à la restauration de l'église

et du cloître d'Hauterive. Il ordonna aussi la réfection de plusieurs salles, mais certaines améliorations furent laissées en suspens parce qu'on entrevoyait le transfert de l'Ecole à Fribourg. Avec le bienveillant appui des Entreprises électriques fribourgeoises, une école d'application fut organisée dans le voisinage de l'établissement.

Quant aux études, il les suivait de près, ne manquant pas d'assister régulièrement aux examens semestriels de l'Ecole, et souhaitant de nouveaux progrès dans les diverses branches de l'enseignement. Ses dernières décisions, quelques jours avant sa mort, furent d'aménager une salle spéciale pour l'enseignement des sciences, et de faire entrer en compte les notes de classe dans le calcul des moyennes de l'examen du brevet.

Il fut un des rares magistrats de notre pays, disait le chanoine Horner, à s'intéresser aux questions pédagogiques. Fidèle aux réunions de la Société fribourgeoise d'éducation qu'il encourageait de toutes manières, il disait sans cesse au Corps enseignant : « Etudiez la pédagogie, c'est votre devoir professionnel. »

Toutes les écoles ont reçu de lui une vigoureuse impulsion, et certaines lui doivent l'existence : les écoles régionales, le Technicum cantonal, l'Ecole ménagère de la rue de Morat.

C'est pourquoi elles ont été heureuses de s'associer à l'Université pour célébrer un grand anniversaire ; elles se sentent solidaires dans l'accomplissement d'une tâche qui est leur fierté et leur raison d'être. Le portrait de Georges Python, suspendu à la paroi de nos salles de classe, s'est animé d'une vie nouvelle. Il nous rappellera désormais avec une particulière insistance la nécessité de maintenir dans chacune de nos écoles l'idéal chrétien et patriotique qui fut le sien.

G. P.

Un grand concours sur *La forêt*

C'est avec plaisir que nous vous signalons un grand concours, organisé par *L'Ecolier romand*, et présenté dans le numéro du 15 juin, sur le thème « La forêt ».

Pour les concours individuels, dix sujets sont à choix et six pour les concours collectifs. De nombreux et beaux prix sont réservés à chaque catégorie.

Le concours se clôturant le 1^{er} décembre, les participants ont donc de longs mois pour faire leurs recherches et se documenter.

Pour classer les travaux, le jury tiendra compte en particulier des trois points suivants : 1. Importance du travail et de la recherche. 2. Qualités d'originalité, d'initiative, de création. 3. Présentation, goût, soin, propreté.

Nous souhaitons que les parents, les éducateurs, les directeurs et moniteurs des maisons d'enfants et des colonies de vacances encouragent leurs enfants à faire cet intéressant concours.